

AVIS PUBLIC

D'ENTRÉE EN VIGUEUR PROGRAMME D'AIDE À LA FAMILLE

Règlement N° 07-2024

Règlement #07-2024 relatif à l'occupation, la salubrité et l'entretien des bâtiments.

Avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval :

Que lors de la séance ordinaire tenue le 9 septembre 2024, le conseil a adopté par résolution le règlement #07-2024 relatif à l'occupation, la salubrité et l'entretien des bâtiments.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 1232, rang Saint-Pierre à Saint-Zéphirin-de-Courval aux heures normales de bureau, sauf les jours fériés ou sur le site internet à même la section « Documentation »

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, 12 septembre 2024



Hélène Chassé, g.m.a.
Directrice générale et Greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT #07-2024

Je, soussignée, Hélène Chassé, Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie que j'ai publié le présent avis :

- Aux endroits désignés par le conseil municipal page web et mairie, à compter du 12 septembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12^e jour du mois de septembre 2024.



Hélène Chassé, g.m.a.
Directrice générale et Greffière-trésorière

